



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du
SAMEDI 28 MARS 2026 - Salle du Conseil

Présents : Dominique RENARD, Vanessa ROCH, Valérie BERNICCHIA, Henrick GERWIG, Jean-François BERNICCHIA, Suzon SOURD, Maxime BOSDURE, Céline CAILLON, Jean-Christophe PIERRE, Doua SIBY, Thomas CAILLAU, Peter KREEL, Françoise ANSEUR, Martine GOSSART, Daniel URDIALES.

M le Maire, Dominique RENARD, ouvre la séance à **10h00** et souhaite la bienvenue.
Un rapide tour de table de présentation individuelle est effectué.

Examen de l'ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance : M Jean-François BERNICCHIA.

Dominique RENARD précise en préambule les deux types de commissions dont il s'agira de désigner les délégués et membres au cours du présent Conseil.

- **Commissions obligatoires**

- **Commissions municipales**

Distribution à chaque élu d'un exemplaire du tableau des commissions, document synthétique rappelant les objectifs et les fréquences des réunions.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21/03/2026 : *adopté à l'unanimité.*

3. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal :

M le Maire fait lecture du règlement intérieur et en explique l'utilité et le bien-fondé.

Il rappelle les modalités et règles de communication pour le bon fonctionnement du CM.

M Renard précise également les dispositions prévues en regard du quorum à atteindre à chaque réunion. (Article 6 du RI) : *adopté à l'unanimité.*

4. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :

M. Daniel URDIALES conteste cette disposition, à savoir la possibilité au conseil municipal de déléguer au Maire certaines attributions, durant son mandat.

M Renard, répond que cette disposition est légale, conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales : *adopté par 13 voix contre 2.*

5. Indemnités du Maire et de ses adjoints : *adopté à l'unanimité.*

6. Désignation des délégués auprès de la Communauté d'Agglomération Coulommiers et Pays de Brie (CACPB) :

Le Maire étant titulaire d'office, Mme Valérie BERNICCHIA, 1ère adjointe est proposée comme suppléante :

Adopté à l'unanimité.

7. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts (CCID) :

Dominique RENARD explique le fonctionnement de cette commission, concernant les contribuables aux impôts directs.

M le Maire évoque rapidement les conditions requises (en regard de la DGFIP) pour être membre de cette commission, sous le contrôle ultérieur de la Direction Générale des Finances Publiques.

La commission doit être composée de 12 membres parmi les élus et de 12 membres non-élus afin que la Direction Générale des Finances Publiques choisisse ensuite **6 commissaires** parmi ces deux listes.

Le Maire indique avoir contacté 12 membres non-élus soumis à la Taxe Foncière qui ont accepté.

12 membres élus se proposent pour compléter cette commission : *adopté à l'unanimité.*

8. Désignation des délégués au C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :

M. le Maire explique le but social de cette commission et précise qu'elle doit être, en plus du Maire, composée de 5 élus et de 5 membres extérieurs au CM, (liste en annexe -cf. tableau des commissions) : *adopté à l'unanimité.*

9. Désignation des délégués locaux du C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale) :

M. le Maire rappelle ce qu'est le CNAS, qui peut être considéré comme un Comité d'Entreprise de la fonction publique territoriale.



Deux élues, Mmes SOURD Suzon et ANSEUR Françoise, et les deux secrétaires de Mairie, Mme UZEEL Sabrina et MILLOT Virginie composeront ce Comité : *adopté à l'unanimité.*

10. Désignation des délégués à la SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne) :

M GERWIG Henrick, BOSDURE Maxime et KREEL Peter sont désignés cotitulaires et suppléant : *adopté à l'unanimité.*

11. Désignation des représentants à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :

Il est d'usage et cohérent que l'adjoint en charge des finances soit désigné titulaire de cette commission.

Membres : Titulaire Mme Vanessa ROCH. Suppléant : M. Jean-Christophe PIERRE : *adopté à l'unanimité.*

12. Désignation des délégués au parc Naturel Régional Brie et Deux Morin (P.N.R) :

M le Maire explique les enjeux du PNR et les atouts qu'il représente pour notre territoire (82 communes) sur le plan économique, écologique, patrimonial, touristique, etc...

Concernant la subvention promise par la Région IDF, M le Maire rappelle la date butoir qu'elle a fixé pour que la charte du PNR soit établie définitivement (fin juin 2026).

Délégués : Titulaire : M J-F BERNICCHIA, Suppléant : M. Peter KREEL. : *adopté à l'unanimité.*

13. Désignation des conseillers CORDEF (Correspondants défense) :

Titulaire : M Peter KREEL Suppléant : M Jean-Christophe PIERRE : *adopté à l'unanimité.*

14. Désignation du correspondant « sécurité routière »

Après vote, par 13 voix contre 2, le titulaire est désigné.

Titulaire : M Peter KREEL, Suppléant : Henrick GERWIG, *adopté à l'unanimité.*

M. le Maire donne quelques précisions ensuite sur la composition des **commissions municipales**, notamment quant au nombre d'élus membres par commission. (Un maximum de 7 personnes par commission est recommandé). Les présidents et membres des diverses commissions municipales sont désignés au sein de l'assemblée.

15. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) :

Lecture du tableau par le Maire, récapitulation des recettes/dépenses pour l'année N-1.

Pour l'approbation de ce point, il est d'usage que le doyen du CM prenne temporairement la présidence du Conseil, le vote se faisant hors la présence physique du Maire, ce dernier ne prenant pas non plus part au vote.

Mme Martine GOSSART, doyenne du CM, prend la présidence, pour ce point, et procède au vote, *adopté à l'unanimité.*

16. Convention SAUR. (Information) :

Convention renouvelée, il est notamment question du contrôle des hydrants sur la commune : pas de vote sur ce point.

Points divers :

Henrick GERWIG explique sa prise de contact avec les agents communaux.

Peter KREEL annonce qu'il prend en charge le dossier concernant la vidéo-protection de la commune.

Daniel URDIALES souhaite collaborer avec M KREEL sur ce sujet.

Dominique RENARD relate l'entretien qu'il a eu avec l'adjudant-chef de la brigade de gendarmerie de La Ferté sous Jouarre, notre gendarme référent, dans l'optique d'un rendez-vous à fixer avec la Gendarmerie Nationale pour l'étude de la mise en place de la vidéo-protection.

Lors de cet entretien une possible action de sensibilisation contre le cyber-harcèlement auprès des scolaires a été évoquée.

Dominique RENARD appelle également les présidents des commissions à organiser rapidement des réunions, notamment pour la **commission finances**.

M Le Maire convie ensuite l'ensemble du Conseil Municipal à se réunir pour prendre la photo de groupe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 10h53.

Secrétaire de séance,
J-F. BERNICCHIA



Le Maire,
D. RENARD

